

parallèles pour la consultation avec les organisations canadiennes de travailleurs, les universités et autres organismes non gouvernementaux. Des représentants des gouvernements provinciaux assistent fréquemment aux réunions de l'OCDE, lorsque les sujets à l'étude intéressent particulièrement les provinces.

3.6.2.12 Programmes canadiens d'aide au développement

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'occupe de l'exécution et de l'administration des programmes canadiens d'aide au développement international. En 1974-75, le Canada a affecté \$732.8 millions à l'aide extérieure, soit une augmentation de \$146.4 millions par rapport à l'année précédente. Sur ce montant, \$193.5 millions ont été affectés aux programmes d'aide multilatérale et \$493.6 millions aux programmes d'aide bilatérale. Les fonds restants ont été répartis entre des organismes non gouvernementaux travaillant dans le domaine du développement international, des programmes internationaux de secours d'urgence, le Centre de recherches pour le développement international, des moyens destinés à encourager les investissements privés canadiens dans les pays en voie de développement et des bourses d'études de l'ACDI à l'intention des Canadiens désirant se spécialiser au niveau postuniversitaire dans le domaine du développement international ou dans un secteur connexe.

Les programmes d'aide multilatérale de l'ACDI sont destinés à appuyer les Nations Unies et ses organismes affiliés, le Groupe de la Banque mondiale, les banques de développement régional et plusieurs institutions régionales. Parmi les nombreux organismes des Nations Unies que le Canada a aidés en 1974, on peut citer le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme alimentaire mondial (PAM). En 1974, le Canada a versé \$22.2 millions au PNUD, qui est le plus grand organisme au monde de préinvestissement et d'assistance technique. Son budget est estimé à \$300 millions. Quant au PAM, depuis sa création en 1963 il a entrepris 623 projets dans 92 pays pour un coût total de près de \$1.5 milliard. En 1974, le Canada a fourni au Programme \$20.5 millions en espèces et en nature.

Le Canada, dont la contribution est la sixième en importance, a continué à jouer un rôle considérable dans le Groupe de la Banque mondiale, qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'Association internationale de développement (AID) et la Société financière internationale. L'année 1973 a vu l'aboutissement des négociations en vue d'une quatrième reconstitution du fonds de l'AID, qui est l'organisme responsable du programme des prêts aux pays en voie de développement. En 1974, le Canada a effectué le premier des quatre versements dont la valeur totale sera de \$276 millions. En 1974, le Canada a également continué à aider les quatre banques de développement régional, c'est-à-dire la Banque asiatique de développement, la Banque de développement des Caraïbes, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement.

Le programme d'aide bilatérale de l'ACDI regroupe trois genres d'aide (assistance technique, aide économique et aide alimentaire internationale) et cinq programmes régionaux.

En 1974, 2,107 étudiants et stagiaires de pays en voie de développement ont étudié au Canada dans le cadre du programme d'assistance technique de l'ACDI et 1,325 conseillers et éducateurs canadiens ont travaillé outre-mer. Grâce à une disposition unique du programme de formation technique du Canada, 599 étudiants et stagiaires ont étudié dans des pays en voie de développement autres que le leur.

L'aide économique bilatérale est accordée dans des proportions à peu près égales sous forme de subventions et de prêts. La plupart des prêts sont consentis pour 50 ans et sont exempts d'intérêts, et aucun remboursement n'est exigé pendant les 10 premières années.

L'aide prévue dans le cadre des programmes alimentaires bilatéraux se chiffrait à \$81 millions en 1974-75, mais en raison de la grave sécheresse qui sévit en Afrique et dans le sous-continent asiatique, ce montant sera doublé.

Le programme canadien d'aide dans le cadre du Plan de Colombo, qui a été institué en 1951 par les gouvernements du Commonwealth (et auquel se sont joints par la suite d'autres gouvernements) afin d'administrer l'aide à l'Asie du Sud et du Sud-Est, est le plus important et le plus ancien programme régional d'aide bilatérale géré par l'ACDI. On y a affecté \$160 millions en 1973-74 et \$244 millions en 1974-75. En raison cependant de la taille de la